



Carrefour des Cultures
Des singularités
pour une citoyenneté plurielle

10^{ème} édition Cinéma des cultures

DIVERSITÉ DÉMOCRATIE CITOYENNETÉ INTERCULTURALITÉ

Carnets de la semaine

Avec le soutien de



PROLOGUE

Le vivre-ensemble et le bien-être collectif font l'objet de nombreux débats, tout en continuant à être soumis à de lourdes menaces, qui les mettent en question voire en péril. Les événements de 2015 sont venus fragiliser dangereusement le dialogue des peuples et des cultures, et ont suscité des polémiques et des discours particulièrement réducteurs.

La responsabilité des décideurs comme celle de tout acteur qui œuvre dans l'espace public doit être plus que jamais engagée. L'objectif est de pouvoir repenser l'interaction des communautés, dans une perspective structurelle plutôt que dans des répliques qui plaisent aux protectionnistes, et plaident pour un nationalisme abstrait qui n'a de sens que pour nourrir les divergences conflictuelles. De telles réponses restent largement limitées à des parenthèses et des conjonctures. En définitive, le bien-être collectif ne doit pas se cantonner dans les discours et dans les vœux ; il nécessite une présence, un engagement et une pratique de toutes les forces vives, qui visent les valeurs des droits de l'homme, de la démocratie et de l'intelligence collective.

Le projet « Cinéma des cultures » vise à construire des ponts vers les personnes des différentes communautés, ainsi que vers les associations qui œuvrent pour rétablir le sens de l'égalité des droits au sein de notre société riche en diversité. Il se veut aussi un moyen pour quitter les schémas réducteurs, et pour renforcer le rôle déterminant que peut jouer le dialogue interculturel sur le plan de la cohésion sociale, de la solidarité, ainsi que de l'imaginaire collectif.

Pour ce 10^e anniversaire, Carrefour des Cultures lie Cinéma des Cultures aux enjeux centraux de son action et de sa réflexion : la diversité, la démocratie et la citoyenneté, auxquels s'ajoute la problématique des réfugiés, intimement liée elle aussi au cœur de notre action, comme à la conjoncture. A chacun de ces thèmes sera consacrée l'une des séances des soirées (les matinées étant réservées aux apprenants de français langue étrangère).

DÉMOCRATIE

La thématique

La démocratie est en crise, dans son ensemble, mais aussi, en particulier, en lien avec l'un de ses enjeux centraux : celui de la diversité, ou plus précisément de la prise en compte, de l'écoute des diversités. C'est pourquoi nous établissons un lien central entre ces pôles, en promouvant l'idéal d'une société à la construction de laquelle toutes les composantes, toutes les diversités participeraient, condition nécessaire à une réelle démocratie. Car de notre point de vue, démocratie et diversité se conditionnent, s'alimentent et se renforcent les unes les autres.

Dans ce sens, il s'agit notamment de contribuer au dépassement de la liaison entre autorité publique et communautés. L'idée est ici de mettre en avant l'importance centrale du fait que le pouvoir public doit être, de façon égale, au service de toutes les communautés ou cultures vivant sur son territoire, et intégrer des représentants de l'ensemble d'entre elles – car l'ethnocratie est incompatible avec la démocratie.

Ce n'est que de cette manière que les membres de la société peuvent se sentir réellement respectés, et motivés à participer d'une façon responsable à la construction de la cité.

C'est dans cet esprit que nous proposons cette soirée centrée sur les enjeux de la démocratie.

Le film

Un Vent de liberté

De Behnam Behzadi, Iran, 2016, 1h24.

Niloofar, 35 ans, vit à Téhéran, entre son travail dans un atelier de couture qu'elle dirige, un début de relation avec un homme, ainsi que les soins à sa mère. Jusqu'au jour où, pour protéger la santé de la vieille dame de la pollution de la métropole, le reste de la famille décide, sans consulter Niloofar, que les deux femmes vont devoir s'installer à la campagne. Si jusqu'ici, la jeune femme s'était toujours inclinée face aux décisions et exigences de son entourage, cette fois, elle décide de résister.



Quizz

- Le parlement iranien :

1. Ne comporte que des députés masculins et n'a qu'un pouvoir symbolique.
2. Comporte des députés masculins comme féminins et a un pouvoir très limité au niveau notamment de l'international, mais dispose d'un réel pouvoir pour des décisions concernant le local.
3. Comporte des députés masculins comme féminins et à un pouvoir important à tous les niveaux.
4. N'a qu'un pouvoir symbolique mais comporte des députés masculins comme féminins.

Solution : 2. Notons qu'en avril et mai 2017 (en particulier, le 19 mai), Enjeux internationaux, sur France Culture, a proposé plusieurs émissions très instructives sur le pouvoir politique en Iran, d'où sont tirées les informations données ici.

- En 1951, un premier ministre démocrate et progressiste est élu par le parlement iranien, Muhammad Mossadegh. C'est un admirateur de Georges Washington et du Mahatma Gandhi. La Grande Bretagne et les USA, qui ont d'importants intérêts dans le pays :

1. Soutiennent cet homme d'Etat qu'ils considèrent comme exemplaire.
2. Organisent un coup d'Etat, en collaboration avec la pègre locale, et redonnent l'essentiel du pouvoir à un souverain dictatorial.
3. Collaborent globalement avec cet homme d'Etat mais lui créent d'importantes difficultés suite à sa décision de nationaliser de l'exploitation du pétrole.

Solution : 2. à l'époque, les quatre cinquièmes des bénéfices de l'exploitation du pétrole iranien vont à la Grande-Bretagne, bien qu'une grande partie du peuple iranien vive dans la pauvreté. Muhammad Mossadegh veut une répartition plus juste de ces fonds et, dans ce but, nationalise l'exploitation de cette ressource. Suite à ça, les services secrets britanniques et étasuniens organisent un coup d'Etat pour destituer le premier ministre et replacer à la tête du pays le Shah, souverain qui avait dû renoncer à une part importante de son pouvoir au profit du gouvernement Mossadegh. Pour ce coup de force, les services secrets concernés travaillaient notamment avec de dangereux malfaîtres iraniens. Le Shah collaborera étroitement avec les puissances occidentales concernées, jusqu'à la révolution islamique de 1979. Ce sujet a été étudié notamment par l'islamologue et politologue Michael Lüders (voir son livre « Blowback »), ou encore l'historien Daniele Ganser (voir son livre « Guerres illégales »).

- En Iran, la communauté juive :
 1. N'existe pratiquement plus.
 2. Existe encore, mais est très peu nombreuse.
 3. Est la plus nombreuse du Moyen-Orient.

Solution : 3. La communauté juive d'Iran, avec de 25.000 à 30.000 membres, représente la plus grande du Moyen-Orient – après celle d'Israël, bien entendu. Cette minorité est également représentée au parlement iranien par le député Ciamak Morsadegh (notons que celui-ci a exposé ces différentes informations, et d'autres encore, dans une interview publiée le 29 avril 2010 sur le blog du Figaro).

- Il y a en Iran :
 1. Quelques synagogues actives seulement.
 2. Plus de 60 synagogues actives.
 3. Une vingtaine de synagogues actives.

Solution : 2 – comme on peut le lire sur le site officiel du Comité des Juifs de Téhéran (7dorim.com).

- La société iranienne :
 1. A l'image de son gouvernement religieux, est particulièrement conservatrice et figée.
 2. Malgré un gouvernement islamique et une frange conservatrice dans la population, est, globalement, l'une des plus libérales du Moyen-Orient.
 3. Se trouve dans la moyenne des sociétés de la région, en matière de conservatisme.

Solution : 2. Cette observation a été faite par exemple par Michaël Lüders (lors d'une interview le 18 juin 2017, dans l'émission « Jung und naiv », important islamologue et politologue, ayant voyagé, étudié et vécu dans plusieurs pays musulmans, dont l'Iran, et étant président de la Deutsche-Arabishe Gesellschaft (Société Germano-Arabe)).

CITOYENNETÉ

La thématique

La distance entre le citoyen et la chose publique a tendance à s'agrandir toujours plus ; même s'il y a aussi des initiatives sources d'espoir, les crises, notamment économiques, ou encore les déceptions face aux politiques ont favorisé plus d'individualisme que d'engagement pour une transformation de la société.

En outre, nous sommes encore loin d'avoir accordé une véritable citoyenneté aux personnes issues des migrations.

Or, notre conviction est que l'intégration réelle de toutes les diversités à la citoyenneté est une source d'enrichissement, pour différentes raisons : apports culturels en tant que tels, mais aussi apports résultant des parcours individuels, souvent marqués par de grandes épreuves, découlant des conditions de vie des pays du sud, intimement liées aux politiques occidentales notamment. Ainsi, l'intégration de telles personnes à la citoyenneté des sociétés d'accueil peut contribuer à la conscientisation de celles-ci et, ainsi, favoriser des transformations sociétales, une progression vers la justice dans les rapports internationaux et la répartition des ressources sur le plan mondial. En d'autres termes, on peut espérer qu'une telle intégration contribue au développement d'une véritable citoyenneté du monde.

Ces situations et ces exigences demandent d'importants efforts pour la promotion d'une vision à la fois inclusive et engagée de la citoyenneté. Cette soirée centrée sur la thématique de la citoyenneté et ses enjeux veut apporter sa petite contribution à ces efforts.

Le film

L'Œil du cyclone

De Sékou Traoré, France-Burkina Faso, 2016, 1h44.

Dans un pays d'Afrique frappé par la guerre civile, un dangereux chef rebelle, ex-enfant soldat, attend son procès – il est accusé de crimes de guerre. Une jeune avocate se voit proposer de prendre en charge sa défense. Son instinct la fait hésiter et la pousse d'abord à refuser, mais elle se décide finalement à répondre positivement. Elle s'engagera alors de toutes ses forces, malgré les risques que cela implique pour sa carrière comme pour sa vie, car ce procès est voulu par le pouvoir en place. Mais l'accusé est-il davantage victime ou davantage criminel ? Et peut-on sauver un ex-enfant soldat ?



Quizz

- « Burkina Faso » signifie :

1. Pays des hommes intègres.
2. Pays de l'ouest.
3. Néocolonie françafricaine.

Solution : 1. Le nom « Burkina Faso » est constitué de mots issus des deux principales langues du pays, le mossi et le dioula, et signifie « Patrie des hommes intègres ». Ce nom (qui succède à celui de « Haute-Volta ») a été donné au pays en 1984, par le gouvernement de Thomas Sankara, en référence à la lutte anticorruption, l'un des chevaux de bataille de ce gouvernement.

- La population du Burkina Faso se répartit en :

1. Une soixantaine de groupes ethniques différents.
2. Une dizaine de groupes ethniques différents.
3. Une vingtaine de groupes ethniques différents.

Solution : 1 – Selon Universalis.

- François-Xavier Verschave, spécialiste du néocolonialisme français, estime que Thomas Sankara, homme d'État burkinabé :

1. S'il s'était laissé pousser la barbe, aurait ressemblé à Marx (mais quand même pas tant que ça non plus).
2. A apporté au courant marxiste des pensées tout à fait originales.
3. Ne pouvait pas être considéré comme marxiste.

Solution : 2. Voir notamment « La Françafrique », de F.-X. Verschave, chercheur et militant, qui insiste sur cet aspect de la réflexion de Sankara. Car, selon Verschave, c'est l'un des nombreux exemples des apports de la pensée subsaharienne à la culture humaine – apports qui, bien souvent, sont ignorés ou sous-estimés. Sankara, qui a en particulier tenté de lutter contre la pauvreté du pays, a été destitué par un coup d'État derrière lequel de nombreux observateurs (dont justement F.-X. Verschave) voient l'action indirecte du pouvoir français de l'époque.

- Au Burkina Faso, le taux d'analphabétisme s'élève à :

1. 50% de la population.
2. 40% de la population.
3. 70% de la population.

Solution : 3 – selon Universalis.

- Le long d'une partie des côtes africaines a lieu une surpêche vidant les mers de leurs poissons, bien que cette ressource soit très importante pour l'alimentation des populations locales. Face à cette problématique, l'Union Européenne a envoyé des bateaux de guerre :

1. En particulier pour protéger les navires de pêche industrielle, menacés par les habitants des régions côtières affamés et reconvertis en pirates.
2. Pour tenter d'empêcher les navires de pêche industrielle de continuer le pillage des mers.
3. Pour s'entraîner dans cette zone rendue dangereuse par la présence de pirates.

Solution : 1. Une partie des pirates actifs le long de certaines côtes africaines, en particulier dans la région de l'Afrique, sont des habitants des pays concernés, qui vivaient principalement de la pêche, mais ne le peuvent plus du fait que les navires-usines, notamment européens, vidant ces eaux de leurs poissons. Suite à cela, l'UE a notamment d'importantes forces militaires dans les zones concernées, non pour combattre la pêche illégale, mais pour sécuriser ces zones, dans le but évident de garantir la « bonne » poursuite des activités des navires-usines. Voir par exemple « Ravages de la pêche industrielle en Afrique », Le Monde Diplomatique, novembre 2012.

- Les langues nationales de la République Démocratique du Congo sont au nombre de :

1. Cinq.
2. Deux.
3. Huit cent soixante-deux (huit cent soixante-quatre, selon certains linguistes).

Solution : 1. La langue officielle de la RDC est le français. Néanmoins, ce pays présente une importante diversité linguistique : en plus du français, ses langues nationales sont le kikongo, le lingala, le swahili et le tshiluba.

● En Afrique subsaharienne, les indépendances :

1. Ont permis la fin du colonialisme dans cette partie du monde.
2. Ont surtout inauguré ce qu'on a appelé le néocolonialisme, c'est-à-dire la poursuite camouflée des rapports coloniaux.
3. Ont mené à une certaine indépendance pour certains pays, mais au néocolonialisme pour la plupart d'entre eux.

Solution : 3. Si certains pays ont pu se libérer au moins en partie de l'ancien colonisateur, la plupart ont été gardés sous contrôle, en collaboration avec des dictateurs locaux, ayant servi notamment à l'élimination des leaders qui recherchaient une réelle indépendance (cela s'est produit notamment au Togo, au Congo / Zaïre, au Burkina Faso, etc.) Ces faits ont été investigués et révélés en particulier par François-Xavier Verschave et son association, « Survie ».

● Dans l'est de la République Démocratique du Congo, à la fin des années 1990 et au début des années 2000, deux guerres ont eu lieu, qui ont fait :

1. Presque autant de victimes que le conflit actuel en Syrie.
2. Près de deux fois autant de victimes que le conflit actuel en Syrie, selon l'ONU.
3. Dix fois plus de victimes que le conflit actuel en Syrie, selon certaines estimations.

Solution : 3. Ces conflits ont été peu médiatisés. Des puissances occidentales comme orientales y ont été impliquées, du fait de leur volonté de contrôler l'accès aux très riches ressources des sols de cette région. Il n'a pas été possible de dénombrer les victimes, précisément mais, d'après certaines estimations, ces conflits, dans ces régions très peuplées, ont pu faire environ dix fois plus de victimes que la guerre ayant débuté en 2011 en Syrie. Voir « Au Congo, une violence sans nombre », Le Monde, 5 janvier 2018.

● Peu avant l'assassinat du leader indépendantiste congolais Patrice Lumumba, l'autorité royale de Belgique a écrit à celui qui a ordonné son exécution, pour :

1. Prendre la défense de Lumumba, considéré comme le président légitime du pays.
2. Exprimer son approbation implicite du plan d'assassinat de Lumumba.
3. Prendre la défense de Lumumba, mais tout en mettant en garde contre les risques liés à sa volonté d'indépendance très rapide et radicale, ce qui a ensuite nuit à Lumumba.

Solution : 2. Cette lettre s'adressait à Moïse Tshombé, dirigeant du Katanga et qui, d'après la commission officielle belge ayant enquêté sur cette affaire, est, avec certitude, celui qui a ordonné l'exécution de Patrice Lumumba. Cette exécution a inauguré les dizaines d'années de dictature de Mobutu Sesse Seko, dont l'arrivée au pouvoir a été soutenue en particulier par les pouvoirs étasuniens et belge. Ces faits ont été révélés et investigués en particulier par l'historien belge Ludo Dewitte, auteur du livre « L'Assassinat de Lumumba ».

RÉFUGIÉS

La thématique

La problématique des réfugiés et des migrants reste un défi majeur des sociétés occidentales notamment. Elle est liée à une série de questions et de choix politiques, qui ont des conséquences très importantes sur les migrants eux-mêmes comme sur leurs pays d'origine.

Par exemple, la politique de l'immigration choisie favorise le fait que les pays du sud se vident des personnes qualifiées, c'est-à-dire de ceux de leurs habitants dont ils auraient le plus besoin – outre le fait, bien sûr, que cette démarche de sélection barre la route à ceux qui sont le plus dans le dénuement.

On peut également légitimement interroger les politiques se présentant comme d'ouverture, mais qui s'avèrent liées aux intérêts du capital, dans les pays concernés.

Un autre aspect central est celui des causes de l'immigration, et des responsabilités de nos pays à leur égard : guerres, problèmes écologiques, politiques économiques des pays en position de force, etc. Concernant les guerres, notamment, toute personne réellement informée sait aujourd'hui quelles responsabilités centrales une série de puissances occidentales portent à l'égard de la destruction de l'Irak, du chaos en Afghanistan et en Lybie, de la guerre en Syrie et au Yémen, etc. La logique productiviste et les politiques économiques agressives de nos pays sont également des causes centrales des inégalités au niveau mondial, comme des crises écologiques.

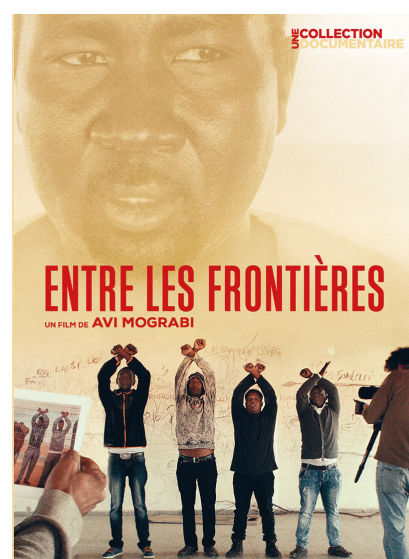
Autant d'enjeux et d'interrogations autour desquels nous pourrions débattre lors de cette soirée consacrée à la thématique du refuge et aux problématiques connexes.

Le film

Entre les Frontières

D'Avi Mograbi, Israël-France, 2017, 89 min.

Les réalisateurs sont partis à la rencontre de migrants africains retenus dans un camp en plein désert. Ils s'interrogent sur différentes questions soulevées par leur destinée : qu'est-ce qui les a poussés à partir, à tout quitter pour un voyage périlleux ? Que penser de l'attitude du gouvernement qui les garde dans ce camp, alors que son peuple est lui-même constitué de réfugiés ? Etc. Ces interrogations sont exprimées à travers un atelier inspiré du « Théâtre de l'opprimé », genre créé en Amérique latine dans les années 1970, et visant à faire émerger la parole de groupes marginalisés.



Quizz

● Dans divers pays du Maghreb, des migrants subsahariens séjournent dans l'espoir de pouvoir atteindre l'Europe, et de ne pas devoir retourner dans leurs pays d'origine, souffrant de très lourdes difficultés – voire tragédies – économiques, écologiques et politiques. En 2011, deux hommes politiques belges se sont réjouis d'un projet qui allait permettre que 500 migrants en transit au Maroc :

1. Soient accueillis dans des centres en Belgique.
2. Retournent dans leur pays d'origine.
3. Bénéficient d'une aide européenne leur permettant de s'intégrer dans la société marocaine.

Solution : 2. Comme on peut le lire sur le site officiel diplomatique.be : « Le Ministre de la Coopération au développement, Olivier Chastel, et le Secrétaire d'Etat à la Politique de Migration et d'Asile, Melchior Wathelet, se réjouissent de l'approbation du projet de réintégration des migrants irréguliers en transit au Maroc (...) Le projet offrira à 500 migrants (...) les moyens de retourner dans leur pays d'origine (...) Ce projet devrait également contribuer à réduire les flux migratoires irréguliers vers les pays européens. »

● Durant la Guerre de trente ans, l'Allemagne, la Hollande et l'Angleterre ont accueilli des centaines de milliers de réfugiés originaires de :

1. Turquie.
2. France.
3. Autriche.

Solution : 2. Au 17^e siècle, les conflits entre catholiques et protestants poussent des centaines de milliers de protestants français (huguenots) à fuir notamment vers la Prusse, les Pays-Bas et l'Angleterre. Ces réfugiés pourront s'installer définitivement dans les pays d'accueil (voir p. ex. le site refuge-huguenot.fr – base de données du refuge huguenot).

● Un homme politique belge a déclaré qu'il faudrait réfléchir à l'ouverture prudente de nos frontières à une immigration économique :

1. Dès que celle-ci est issue de pays où le taux de pauvreté avoisine les 97,4 pourcent (ni plus, ni moins), où ont lieu des désastres écologiques de très haute intensité, et où le gouvernement est aux mains de nationaux-socialistes en train de planifier un génocide.
2. Dès que celle-ci est issue de pays touchés par de graves problèmes écologiques.
3. Pour autant qu'elle puisse rencontrer les besoins de notre marché du travail.

Solution : 3. Didier Reynders a déclaré (comme on peut le lire sur son site officiel) : « Plutôt que de régulariser des milliers de personnes par an pour des raisons humanitaires alors que ces dernières arrivent en Belgique avec des motivations essentiellement économiques, il faudrait réfléchir à l'ouverture prudente de nos frontières à une immigration économique, pour autant qu'elle puisse rencontrer les besoins de notre marché du travail. »

● Pour Edgar Morin, l'histoire de France est surtout :

1. Conquêtes et colonisation.
2. Tentative (vouée à l'échec) de devenir le pays le plus super de tous.
3. Intégration du divers et communauté profonde.

Solution : 3. Morin a déclaré « Il nous reste à intégrer notre patriotisme dans celui de la Terre-Patrie. (...) L'histoire de France n'est pas principalement conquêtes et colonisation, elle est aussi et surtout intégration du divers, communauté profonde, et, comme l'ont clamé tous les grands, de Montaigne à Hugo et Jaurès, elle est amour de l'humanité. »

● Un homme politique européen, face aux besoins des réfugiés, a préconisé :

1. De soutenir les pays voisins de la Syrie, qui ont déjà accueilli des millions de réfugiés, pour qu'ils puissent en accueillir encore plus.
2. De répartir davantage l'accueil sur les différents pays d'Europe – 3 millions de réfugiés pour 500 millions d'Européens paraissant bien plus gérable qu'un million de réfugiés pour 4 millions de Jordaniens, p. ex.
3. De soutenir financièrement l'Allemagne dans sa politique d'accueil de très nombreux réfugiés (du fait des moyens économiques de ce pays, et de son importante volonté d'accueil).

Solution : 2. Daniel Cohn-Bendit a déclaré, lors d'une interview par France Inter, le 15 mars 2016 : « Si vous avez 3 millions de réfugiés et que vous le répartissez sur 500 millions d'Européens, le choc est supportable. En Jordanie, vous avez 1 million de réfugiés pour 4 millions d'habitants. »

DIVERSITÉ

La thématique

La diversité est très souvent abordée davantage comme une source de problèmes, trop peu comme un facteur d'enrichissement. Dans le même sens, on réduit bien souvent l'interculturalité à une gestion des difficultés sociales des communautés issues des migrations, au lieu de la concevoir d'une manière large, dans la conscience qu'elle concerne l'ensemble des citoyens, ainsi que tous les domaines – art, connaissance, débat d'idées,...

Or, la reconnaissance de la diversité devrait être un mouvement multilatéral, impliquant une recherche de rencontre et de compréhension de la part de tous les concernés ; les communautés d'accueil devraient donc être elles aussi sujettes de ce mouvement, de l'intégration à une société et une culture recherchant une unité incorporant les diversités la composant.

C'est dans cet esprit que s'inscrit Cinéma des Cultures comme l'ensemble de nos activités, mais la soirée consacrée à la thématique de la diversité se centre tout particulièrement sur ces enjeux.

Il s'agit ici de contribuer à faire briller l'idéal d'une culture humaine commune, nourrie par l'ensemble des cultures particulières, les intégrant toutes, tout en respectant chacune. Une culture rassemblant tout ce que l'humanité a développé de plus élevant pour l'être humain, à travers ses divers peuples. Dans ce sens, il s'agit notamment de mettre en valeur les points de rencontres et les interactions entre ces cultures, leurs créations collectives, mais aussi leurs différences sources de complémentarités, de débats et de recherche.

Le film

La Terre et l'ombre

De Cesar Augusto Acevedo, Colombie, 2016, 1h37.

Après 17 ans d'absence, un vieux paysan revient auprès de sa famille, qu'il avait abandonnée dans un pays ravagé par la pollution et l'exploitation. Son fils est gravement malade, tandis que son ex-femme et sa belle-fille travaillent dans les champs de cannes à sucre qui cernent la maison, dans des conditions terribles, et sans jamais savoir si elles seront payées. Le vieil homme fait connaissance avec son petit-fils et prend soin de la ferme. Mais la situation finit par le mettre devant ce dilemme : se battre ou partir une nouvelle fois ?



Quizz

- L'adjectif « latine », dans « Amérique latine », provient :
 1. D'auteurs Sud-Américains du 19e siècle. Il exprimait leur conscience d'une communauté culturelle basée à la fois sur l'origine des colons, la langue, ainsi que la religion, face à une Amérique du nord expansive, qui estimait avoir un droit de regard sur le continent dans sa totalité, et commençait à y intervenir de différentes manières.
 2. Du pape Jean-Paul II, qui, sous l'influence de l'Opus dei, espérait que le nom « Amérique latine » ferait la promotion de l'apprentissage du latin, menacé de disparition du fait qu'il n'est plus parlé qu'au Vatican.
 3. Des Américains du Nord, qui voulaient se distinguer de la partie sud du continent, de langues et de cultures si différentes.

Solution : 1 – selon Universalis.

- En Amérique latine, les langues indiennes :
 1. Dépassent la dizaine.
 2. Se comptent par centaines.
 3. Se comptent par dizaines.

Solution : 2 – selon Universalis.

- En Colombie, moins de 2 % des propriétaires possèdent :
 1. Les deux tiers des terres agricoles.
 2. Plus de 50% des terres agricoles.
 3. 40% environ des terres agricoles.

Solution : 1 – selon Universalis.

● L'Armée de Libération Nationale, mouvement révolutionnaire castriste colombien, a été rejoint notamment par :

1. Des professeurs et des militants traditionnels du parti libéral.
2. Des professeurs et des militants traditionnels du parti libéral, ainsi que des prêtres.
3. Pratiquement uniquement par des paysans, mais aussi par certains lutins d'Amazonie (d'après certains experts en tout cas).

Solution : 3. Non, on rigole, c'est : 2 – voir par exemple l'article du Monde du 2 février 2017, « Radiographie de l'ELN » – ELN signifie Ejército Liberación Nacional).

● Des prêtres ont rejoint des mouvements révolutionnaires armés, en Colombie, :

1. Mais ils n'y ont jamais eu de postes importants.
2. Et ils y ont eu des postes importants, mais cependant pas de poste suprême.
3. Et l'un d'entre eux a même dirigé l'un de ces mouvements.

Solution : 3 – voir l'article du Monde déjà cité, où l'on peut lire que l'ELN, considéré comme le second mouvement révolutionnaire colombien après les FARC, a été dirigé par un prêtre, Manuel Pérez, entre 1982 et 1998.

● Le combat entre l'armée, les milices paramilitaires et les guérillas a provoqué, en Colombie :

1. L'exode vers les villes de centaines de milliers de paysans.
2. L'exode vers les villes de deux millions de paysans.
3. L'exode vers les villes de 500 mille paysans environ.

Solution : 2 – selon Universalis (ayant été prise sous les feux de ces différentes forces, la population des campagnes a migré en masse vers les villes, ce qui a eu de très graves conséquences sociales).

● Les services secrets étasuniens ont mené une série d'opération de déstabilisation en Amérique latine, pour provoquer la chute de gouvernements déplaisant à Washington. Ces services ont financé ces opérations à l'aide, notamment, de :

1. Trafic de drogues considérées comme douces, comme le cannabis.
2. Vente secrètes d'armes.
3. Ventes secrètes d'armes et trafics de cocaïne.

Solution : 3 – voir par exemple l'article de Maurice Lemoine « Géométrie variable », dans le Monde Diplomatique d'avril 1997.

● Au début des années 1970, un coup d'état a eu lieu au Chili, lors duquel un président démocratiquement élu, Salvador Allende, a été renversé par le général Augusto Pinochet. Une fois au pouvoir, celui-ci a mené une répression féroce de l'opposition. Face à cela, le secrétaire d'État étasunien de l'époque, Henry Kissinger, prix Nobel de la paix, a :

1. Encouragé Pinochet à exercer cette répression.
2. Usé de son pouvoir pour faire pression sur le nouveau gouvernement du Chili, afin qu'il cesse la répression.
3. Exhorté Pinochet à respecter les droits de l'homme, mais verbalement seulement, ce qui n'a pas eu de résultat.

Solution : 1 – Comme l'a révélé notamment le journal espagnol El País le 6 janvier 2005, des documents officiels déclassés ont prouvé qu'Henry Kissinger, alors qu'il affirmait toujours demandé au général Pinochet de respecter les des droits de l'homme, a en réalité encouragé la répression meurtrière du putschiste, lui disant être « de tout cœur » avec lui. (Les documents en question transcrivent la conversation qu'ont eue les deux hommes à Santiago, le 8 juin 1976).



CarrefourdesCultures
Des singularités
pour une citoyenneté plurielle

Carrefour des Cultures

Avenue Cardinal Mercier, 40
5000 Namur
0032 (0)81 41 27 51
info@carrefourdescultures.org

www.carrefourdescultures.org

Avec le soutien de



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



Wallonie